LETTRE
DE
MONSEIGNEVR LE DVC DE LONGVEVILLE.
AV ROY.

M. DC. XV.

326.

LETTRE DE MONSEIGNEVR LE DVC DE LONGVEVILLE.

AV ROY.

26e piece.

IRE
Estant tres-asseuré que vostre Majesté n'a point sceu comme le Mareschal d'Ancre s'est seruy de sõ nom & de son authorité, pour essayer de me faire assassiner, comme il a dé-ja fait Prouuille & plusieurs autres, i'ay creu estre de mon deuoir de l'en aduertir, & luy dire comme Samedy dernier, son Lieutenant nommé Lóguenier, son Lieutenant nommé Lóguenial, auec ceux de la Citadelle, pratiquerent deux traistres ; pour me faire mãder a Corbie, ou i'estois en moings de six heures pour le moings douze fois, pour aller à Amiens : disant qu'il

eſtoit tres-neceſſaire pour le bien de voſtre ſeruice, & la conſeruation, de la ville, que i'y allaſſe en diligence, ce que ie fis tout a l'heure; bien qu'il fut nuict, auec trois cheuaux ſeulement, ne voulant iamais perdre l'heure ny le temps, à me porter à toutes les choſes où ie me croiray propre de rendre à voſtre M. des preuues de ma fidelité, & de mõ affection: eſtant arriué dans la ville, le peuple me vint offrir de faire garde deuant mon logis, ce que ie refuſay, eſtant ſans crainte, comme ieſtois ſãs coulpe, & le lendemain comme ie diſnois ceux de la Citadelle, commencerent a crier par tout aux armes, & à dire au peuple qu'il y auoit mil'cheuaux aux portes qui venoient pour les prendre, eſſayant par ce moyen de faire vne eſmeute, ou ne doubtant point

que quelque peu accompagné que ie fusse ie ne me trouuasse, ils auoiét resolu l'a de me tuer, ce qu'vn de la partie plus homme de biẽ que les autres, ne pouuant souffrir telles méchancetés, me donna aduis qui me fit resoudre de me saisir d'vne porte, & les y attendre comme ie fis plus d'vne heure, deliberé de leur bien cher vendre ma vie, & leur faire paroistre ce que vaut vn homme de bien : mais eux voyant qu'ils ne pouuoient plus là executer leur pernicieux desseing, ils m'enuoyerent vne lettre qu'ils disoient (SIRE) estre de vous, par laquelle vous me declariez criminel de leze Majesté, & defendiez à toutes les villes de mon Gouuernement de me receuoir, ce qui me fit soudain partir, bien que ie ne peusse croire vne telle iniustice, venir de vostre Maiesté, veu que l'on n-

me peut reprocher d'eſtre coulpable d'aucune choſe, & que ie ſçay que iuſques à mes penſees elles ſont iuſtes, en ce qui eſt de voſtre ſeruice, voyant auſſi qu'ils n'auoient pas l'audace de m'attaquer, & qu'ils s'amuſoient ſeulement à ſe bariquader dans la ville. Ie m'en retournay à Corbie, où mes amis me ſont venus trouuer pour empeſcher que l'on ne face encores quelque pareil deſſeing ſur moy, & auſſi pour ne point permettre que ces gens la prennent ſi grand' force & authorité dans ceſte Prouince, que quelque iour voſtre Majeſté n'y ſoit plus recognuë ny obeïe, i'employeray fort librement ma vie pour m'y oppoſer: Mais ie la ſupplie auſſi humblement ne vouloir point prendre part à leurs intereſts, ny ſouffrir qu'ils abuſent de-ſormais de voſtre nom, & de voſtre

puiſſance,faiſant comme tous lesRois vos predeceſſeurs ont faict, qui eſt de ſe rendre neutre aux querelles particulieres, afin que ie puiſſe plus aiſément m'oppoſer aux violans deſſeings, que ſans ceſſe ils ont ſur ma vie & ſur ma fortune, que ie ſacrifiray apres l'vn & l'autre fort fidellement pour le ſeruice de voſtre Majeſté, comme eſtant,

SIRE,

Voſtre treſ-humble, treſ-obeïſſant, & treſ-fidelle ſubject & ſeruiteur,
HENRY D'ORLEANS.